

Chronique bibliographique pour 1954

Objekttyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Bulletin de la SHAG : revue annuelle de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève**

Band (Jahr): **10 (1951-1955)**

Heft 3

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE POUR 1954

Histoire générale et histoire locale

a) Documents.

Le *Catalogue des manuscrits juridiques de la fin du XII^e au XIV^e siècle conservés en Suisse* est le résultat d'une longue enquête menée par M. S. Stelling-Michaud dans les archives et les bibliothèques cantonales, de même que dans les fonds des principaux couvents et chapitres de notre pays, pour retrouver les traces des étudiants de l'Université de Bologne. Cette minutieuse recherche a permis à M. Stelling-Michaud de décrire cent-quatre-vingt manuscrits classés selon leur matière : Droit canonique soit Décret de Gratien, Décrétales et Sommes des Décrétalistes, Procédure romano-canonique, Droit civil, Codes, Commentaires et Notariat.

L'introduction (p. 7 à 20) nous éclaire sur l'ampleur des études poursuivies par l'auteur. La littérature juridique au milieu du XI^e siècle est « essentiellement un produit de l'enseignement des docteurs bolonais ». Les manuscrits sont des instruments de travail élaborés selon des règles strictes. M. Stelling-Michaud a réussi à identifier certains de leurs propriétaires, puis à reconstituer la formation des collections suisses. En dressant son inventaire, il facilite l'étude des textes conservés, grâce aux gloses, aux annotations personnelles, aux inscriptions des propriétaires. Ce *Catalogue* constitue donc un guide précieux pour l'histoire du droit et de son enseignement. (Genève, Droz, 1954, 131 p. in-4°.)

Six de ces manuscrits sont conservés à Genève, quatre à la Bibliothèque publique, un à la Bibliothèque Bodmer, un aux Archives d'Etat. M. Stelling-Michaud a tenu à leur consacrer des notices spéciales. Il s'est surtout attaché à leurs miniatures et à l'art de leurs enlumineurs. (*Manuscrits juridiques bolonais des XIII^e et XIV^e siècles conservés à Genève.* — *Genava*, nouv. série, 1953, p. 117-131.)

La notice consacrée par M. Bernard Gagnebin au Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque publique et universitaire de Genève est en fait l'histoire de ce précieux fonds, solidement documentée et enrichie de belles illustrations. Elle fournit une excellente initiation à l'utilisation de la collection.

Dans la première partie de la notice, la formation des fonds, du XVI^e au XX^e siècle, est décrite. La deuxième partie étudie les

catalogues des manuscrits. Elle donne les textes de ceux de 1620, de 1650-1667 et la critique de celui de Senebier, imprimé en 1779.

Elle explique enfin le travail accompli par les bibliothécaires du XIX^e et du XX^e siècle jusqu'au « Catalogue général » dactylographié en 15 volumes dont 9 terminés et mis à la disposition des lecteurs à la Salle Naville. (Bernard Gagnebin. *Le Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque de Genève*. — *Genava*, nouv. série, 1954, p. 73-125.)

On se rend ainsi compte de la valeur du Cabinet et des services rendus par tous ceux qui ont travaillé à le faire mieux connaître.

b) *Histoire des familles*.

Les tableaux généalogiques dressés par M^{me} Georges Werner-Flournoy sont une continuation des descendance de Catherine Cheynel, la Mère Royaume, et de Nicolas Bogueret, l'architecte tué à l'Escalade, établies par Louis Dufour-Vernes. Les filiations très nombreuses forment la suite des 7^{me} et la 8^{me} génération jusqu'aux 10^{me}, 11^{me} et 12^{me} générations. (*Généalogies de quelques descendants de la Mère Royaume et de Nicolas Bogueret*, 30 p. in-8^o, ronéographié.)

M. Jean Martin, détenteur de riches archives de famille, s'en est judicieusement servi pour dresser une généalogie de la famille Duval, originaire de Rouen et bourgeoise de Genève en 1555. Mieux que cela, il a retracé l'histoire des nombreuses branches de cette famille et distribué au gré des personnalités et des auteurs les extraits d'intéressantes correspondances.

Les Duval ont beaucoup vécu à l'étranger, notamment en Russie comme joailliers de la Cour. En 1802, Jacob Duval achète le domaine de Cartigny près de Genève. Il revient s'établir à Genève en 1805. François Duval-Töpffer, peu enclin aux affaires et collectionneur de tableaux, ne reviendra à Genève qu'en 1817.

D'autres Duval font du commerce en Angleterre ou servent dans la marine. Presque tous voyagent et écrivent. Au temps de la Restauration, Louis Duval-Seguin devient syndic de Genève. Jacob Duval, neveu d'Etienne Dumont, est maire de Cartigny. Son fils Jacob-Louis, procureur général, est professeur de droit à l'Académie. Le Dr André Duval (1828-1887), son fils, joignit à la pratique de la pédiatrie le goût des recherches historiques. Le Musée de Genève conserve avec reconnaissance les antiques du peintre Etienne Duval (1824-1914).

Bien d'autres membres de la famille Duval se révèlent à nous dans leurs lettres avec leurs particularités de caractère, leurs initiatives, leurs aptitudes et leurs variations religieuses. Leur histoire, contée par M. Jean Martin, nous procure en plus de l'intéressante lecture des textes cités quelques indices sur la vie intime et l'hérédité familiales. (*La famille Duval*, 1954, 92 p. in-8^o.)

c) *Une monographie locale.*

M. Guillaume Fatio nous donne sous le titre d'*Hermance commune genevoise* (Genève, A. Jullien, 457 p. in-8°, ill.), une nouvelle monographie d'un village du canton.

Comme pour les précédentes, la présentation, l'impression et l'illustration de ce livre sont excellentes.

L'histoire d'Hermance souffre de la pauvreté extrême de ses archives. En présence de ces lacunes, M. Fatio a étendu son sujet en traitant avec abondance le cadre de la vie d'Hermance, soit l'histoire des dynastes de Savoie et de Faucigny, celle du Chablais et des rois de Sardaigne. Dans son exposé, Hermance se situe et prend sa place au cours de ces annales. Lorsque l'auteur s'est trouvé en présence de monuments et de textes originaux, il en a fait un large usage. Aussi les lecteurs d'*Hermance* seront-ils heureux de se retremper, grâce aux descriptions de M. Fatio, dans l'ambiance pittoresque du site, de faire connaissance avec son église et son château, ses maisons et ses rues, son quai, sa rivière et ses habitants. Ils liront aussi avec intérêt les extraits des délibérations communales de l'époque genevoise et les relations passionnées du schisme religieux de 1874.

L'œuvre de M. Fatio constitue donc un guide pour l'histoire générale de la région. Elle contient aussi bien des choses que son titre ne révèle pas, telle cette correspondance de Jean-Baptiste Fatio sur les événements de 1792 à Genève. Remarquons d'autre part que si les Genevois imposèrent après l'Escalade des contributions de guerre aux contrées qui entourent leur cité, ils n'eurent pas à restituer le Chablais au duc de Savoie en 1603, puisqu'ils ne l'avaient pas conquis (p. 233).

Paul-E. MARTIN.

Moyen âge

Le chroniqueur chargé du compte rendu des ouvrages relatifs à la Genève médiévale constate, une fois encore, que cette période ne jouit pas de la faveur des historiens et que l'histoire des institutions et des idées, en particulier, est laissée dans l'abandon.

Grâce à M. Louis Blondel, notre connaissance des monuments du moyen âge genevois se précise et se complète. Dans sa « Chronique archéologique » de *Genava*, pour l'année 1953 (2^e série, t. II, 1954, fasc. 3-4), M. Blondel publie le plan de la villa carolingienne de Saint-Gervais, déjà repérée jadis, mais retrouvée récemment grâce à la démolition d'immeubles entre la rue Vallin et la rue des Corps-Saints. Cette villa, formant un vaste quadrilatère de 90 mètres sur 70, était fortifiée et comprenait notamment un palais, une chapelle et un

cimetière. Profitant des travaux de réfection de l'église de Compe-sières, M. Blondel a procédé à des sondages et à des études qui lui ont permis de reconnaître quatre périodes de construction : romane, XV^e, XVII^e et XIX^e siècles. Dans les *Actes du III^e Congrès international pour l'étude du haut moyen âge* (Olten-Lausanne, 1954), M. Blondel publie une étude sur les plus anciens édifices chrétiens de Suisse romande ; on y trouvera d'utiles précisions sur les églises de Genève.

M. A. C. Breycha-Vauthier, dans la *Revue suisse d'art et d'archéologie*, XV, 1, p. 7-10 (Bâle, 1954), montre l'intérêt des carreaux estampés de l'église de Bonmont. Plusieurs de ces carreaux correspondent exactement, par leurs dessins, à des pièces découvertes à l'abbaye d'Aulps en Chablais, ce qui s'explique par le fait que Bonmont dépendait indirectement de l'abbaye chablaisienne.

Sous le titre *Notes et documents sur les Vaudois du moyen âge* (*Revue d'histoire et de philosophie religieuses de la Faculté de théologie protestante de Strasbourg*, Paris, 1953), M. Giovanni Gonnet consacre une importante étude à l'histoire des Vaudois ; deux pages (p. 234-235) concernent la présence de ceux-ci à Genève et en Savoie au XV^e siècle.

Signalons, enfin, l'article de M. Bruno Caizzi, *Ginevra e Lione, un episodio di guerra fredda economica nel XV secolo* dans la revue tessinoise *Cenobio*, III, p. 39-46 (Lugano, 1953).

Paul ROUSSET.

XVI^e siècle

C'est l'imprimerie qui est à l'honneur cette année dans les études relatives au XVI^e siècle genevois. D'abord à cause de l'excellente thèse de Paul Chaix, *Recherches sur l'imprimerie à Genève de 1550 à 1564, étude bibliographique et littéraire* (Genève, E. Droz, 1954 ; 261 p. gr. in-8°. « Travaux d'Humanisme et Renaissance », XVI). Les étroites limites chronologiques de ce titre s'expliquent par le fait que M. Chaix a pris dans ce domaine la succession de Th. Dufour et de Alfred Cartier qui avaient déjà étudié à fond la production des presses genevoises de 1533 à 1540 d'une part, de 1540 à 1550 de l'autre. Mais en réalité M. Chaix, tout en continuant jusqu'à la mort de Calvin les travaux de ses prédécesseurs, a fait plus et mieux qu'eux. Car tout ce qu'il dit dans ses trois premières parties des aspects économique et social, juridique et politique, théologique, philologique et littéraire enfin, des impressions genevoises de cette époque est entièrement neuf et dépasse souvent le cadre des années qu'il s'était proposé d'étudier. Quand on saura que la quatrième partie de cet ouvrage est consacrée à un répertoire très soigné de plus

300 noms d'imprimeurs et de libraires ayant exercé à cette époque et donnant tout ce qu'on sait sur eux, on en tirera facilement la conclusion qu'il s'agit là d'un ouvrage de base dont aucun seizième, à Genève ou ailleurs, vu le rayonnement international de la Genève calviniste, ne pourra désormais se passer.

Excellent aussi, dans le domaine de la monographie, le *Robert Estienne, Royal Printer* de M^{me} Elizabeth Armstrong (Cambridge, 1954 ; 310 p. in-8°). Le sujet n'avait plus été traité à fond depuis les travaux vieux d'un siècle de Renouard. M^{me} Armstrong a choisi la manière la plus sûre de le renouveler, c'est-à-dire de revenir aux sources ; c'est ainsi qu'elle se trouve publier pour la première fois les textes des Registres du Conseil et la correspondance du Conseil de Genève avec ceux de Zurich et de Bâle en 1557-8 au sujet des contre-façons de la fameuse Bible d'Estienne. Dans la séance du 24 mars 1955 de notre Compagnie, M. Delarue a présenté quelques observations sur la date que finalement M^{me} Armstrong propose pour la naissance de Robert Estienne et qu'il conteste ; ce point de détail mis à part, il a pleinement rendu justice à la valeur du travail de M^{me} Armstrong.

Encore dans le domaine de l'imprimerie, mais sur un tout autre plan, il faut signaler la brochure du pasteur Henry Mobbs, *A l'enseignement de l'olivier, ou histoire d'une famille d'imprimeurs, les Estienne* (Ed. de l'Eglise nationale protestante, 1954 ; 32 p. in-16). C'est de la vulgarisation, parfois même dialoguée, mais de la vulgarisation bien faite et honnête ; et comme cet opuscule, distribué aux prix d'enseignement religieux, a sans doute eu un tirage et une diffusion très supérieurs aux volumes qui précèdent, on doit se réjouir de sa qualité et encourager l'auteur et l'éditeur à persévérer dans cette voie, qui est la bonne.

Deux publications doivent encore être mentionnées, qui ne sont des nouveautés que par leur date d'impression. Dans son recueil d'articles, si remarquable à plus d'un égard, intitulé *Etapas du fédéralisme*, M. David Lasserre a réimprimé son étude sur « La Suisse et Genève en 1582 » parue dans l'*Indicateur d'histoire suisse* en... 1916 ; d'autre part, M. Eug. Olivier a publié dans la *Revue médicale de la Suisse romande*, du 25 mars 1954, le texte d'une communication à la Société d'histoire en 1938 : « Comment Guillaume Fabri, de Hilden, soigna à Payerne un blessé de l'Escalade de Genève et comment il fut remercié ».

Enfin, dans la brochure annuelle de la Compagnie de 1602 (*L'Escalade de Genève*, 3^e série, 7, p. 103-107) nous avons tenté nous-même de dégager les grandes lignes de ce que les publications du 350^e anniversaire ont apporté de nouveau sur l'Escalade et surtout sur sa signification internationale.

P.-F. GEISENDORF.

XVII^e et XVIII^e siècles

Alors que les études touchant à l'histoire de Genève au XVII^e et XVIII^e siècles avaient été nombreuses et variées au cours des deux précédentes années, nous ne pouvons signaler que quelques travaux de détail en 1954.

Dans une étude sur les « Circuits d'argent et milieux d'affaires au XVIII^e siècle », M. Louis Dermigny évoque l'intervention des banquiers genevois et de leurs amis et correspondants du midi dans le circuit franco-espagnol (*Revue historique*, t. 212, p. 239-278). Sous le titre « Au sein de la Seigneurie genevoise », M. Paul Taponnier relate les préoccupations de courtoisie de la Seigneurie de Genève à l'occasion du mariage et du décès du résident de France de Montpéroux en 1760 et 1775 (*Revue savoisienne*, 1953, p. 19-21).

La publication des papiers de James Boswell, conservés à la bibliothèque de l'Université de Yale, s'est poursuivie avec son voyage en Allemagne et en Suisse (*Boswell on the Grand Tour: Germany and Switzerland, 1764*, ed. by Frederick A. Pottle, chez W. Heinemann, à Melbourne, Londres, Toronto). Après avoir longuement rendu visite à Rousseau à Môtiers au début de décembre 1764, Boswell arrive à Genève le 22 décembre. Il décrit la société genevoise, va au sermon, joue au whist, danse avec M^{me} Rilliet, mais passe le plus clair de son temps à Ferney, où il a plusieurs entretiens avec Voltaire. « M. de Voltaire est un poète, un poète sublime, qui va très haut », dit-il, « M. Rousseau est un philosophe qui va très profond. L'un vole et l'autre plonge. » Quelques lettres échangées par Boswell avec Voltaire et Rousseau paraissent pour la première fois dans ce livre.

Une adaptation en français par Celia Bertin a paru à Paris, chez Hachette, au début de 1955 sous le titre: *Les papiers de Boswell: Boswell chez les Princes. Les cours allemandes. Voltaire, Rousseau, 1754*.

Dans un opuscule de 36 pages ronéographiées, *Les Sarasin pendant et après la Révolution*, M. Charles Gautier publie des lettres extraites des archives Lucien Gautier évoquant les vicissitudes d'une famille genevoise pendant la période révolutionnaire. Condamné à mort par contumace et réfugié à Nyon, l'ancien syndic François Sarasin échange des propos désabusés — et même résignés — avec ses deux fils, Jean-Louis et Paul, qui tentent de redresser leur situation dans une banque à Paris. Au sortir de la tourmente révolutionnaire, ils devaient tous deux faire fortune.

Bernard GAGNEBIN.

XIX^e siècle

Les publications qui intéressent de près ou de loin l'histoire genevoise du XIX^e siècle ont été moins nombreuses que ces dernières années.

A l'occasion de son centenaire, l'Institut national genevois a publié un recueil collectif intitulé *Un siècle de vie genevoise, 1853-1953* (Genève, Jullien, 1953, 256 p., 1 pl.). On y trouve des études de qualités très diverses : les unes excellentes, d'autres fort médiocres. M. Pierre Bertrand y consacre à l'« Histoire de Genève de 1853 à 1930 » une cinquantaine de pages dont les plus intéressantes (p. 79 à 90) concernent la période qui suit celle que François Ruchon a si magistralement étudiée, et constituent, pour le quart de siècle qui a suivi la séparation de l'Eglise et de l'Etat, la première esquisse historique sérieuse que l'on ait jusqu'ici publiée. En une trentaine de pages (« Un siècle d'histoire économique de Genève, 1850-1950 »), M. Antony Babel résume le livre fondamental qu'il a publié en 1947 sur *La Caisse hypothécaire et le développement de Genève*, et en prolonge les lignes jusqu'en 1952. Signalons encore dans ce recueil les chapitres consacrés par M. Hochreutiner à « L'activité de l'Institut national genevois », par M. G. Tiercy à « L'astronomie à Genève, 1853-1953 », par M. E.-L. Dumont à « La peinture sur émail à Genève au XIX^e siècle » et par M. L. Piantoni aux musiciens qui ont fait partie de la section des Beaux-Arts de l'Institut. Enfin, le « Catalogue des collections iconographiques de la Fondation Fazy », établi avec le plus grand soin par M. Lucien Fulpius donne des précisions fort utiles sur 54 portraits de membres et de parents de la famille Fazy, ainsi que de David, Suzanne et Gabriel Rousseau, oncle, tante et cousin de Jean-Jacques, par Gardelle.

Le recueil de l'Institut contient une lacune pittoresque. Pour des raisons qui échappent à la logique, les responsables de cette publication n'ont pas voulu y admettre un texte de M. Marc Cramer sur *Les débuts de la section des sciences*, qui a paru séparément (Imprimerie Typopress, Genève, s.d., 12 p.). L'auteur y montre, ce qui est historiquement fort intéressant, les raisons pour lesquelles le gouvernement radical de 1853 a eu grand'peine à trouver des savants de valeur qui voulussent bien faire partie, en qualité de membres effectifs, de la section des sciences de l'Institut que, sur l'initiative de James Fazy, il venait de créer.

Dans une plaquette de circonstance, intitulée *Centenaire des cultes de Landecy, 1854-1954* (s.l. [Genève], 20 juin 1954, 32 p., une eau-forte d'Odette Micheli), M. Dominique Micheli consigne le résultat de ses recherches sur la desserte de Landecy par l'Eglise de Genève, de la Réforme au Traité de Turin (1754), et sur le culte qui y est célébré depuis 1854 dans l'ancienne maison Perdriau (actuellement Micheli).

Rappelons ici pour mémoire que dans la précédente livraison de ce *Bulletin* (p. 131-162), M^{me} Agathe Ottino-Rochat a définitivement démontré, sous le titre « Lullin de Châteauevieux et le Manuscrit de Sainte-Hélène », que le célèbre pamphlet est bien de Lullin.

Le quatre-vingt-dixième anniversaire de la Convention de Genève a été commémoré en 1954. Dans la *Revue internationale de la Croix-Rouge* ont paru, de mai à août, une série de documents et d'études sur la préparation et le déroulement de la conférence diplomatique d'août 1864. M. Louis Demolis a notamment réuni tous les articles publiés à ce sujet, de novembre 1862 au 31 août 1864, par le *Journal de Genève* (p. 368-415). Parmi les documents, signalons des lettres inédites de Dunant, de Dufour et de Moynier (p. 424-428, 499-505, 659-663), des textes relatifs aux Comités de secours créés en 1863 dans divers pays (p. 639-653), la documentation remise aux délégués lors de l'ouverture de la Conférence (p. 654-658) et les procès-verbaux autographiés de la Conférence (p. 416-423, 483-498, 543-556). Afin d'aider ses lecteurs à situer ces divers documents dans leur contexte historique, la *Revue internationale de la Croix-Rouge* les accompagne d'une brève évocation de « La Genève de 1864 », qu'elle a demandée à M. Paul-F. Geisendorf (p. 634-638).

Il arrive que le fanatisme national et religieux donne naissance à d'étranges publications. En 1952 et 1953, L. Bazzizza avait fait éditer à Brescia (Editions La Scuola) deux libelles (*Il dimenticato animatore della Croce Rossa* et *Appendice*) dans le dessein de démontrer que les véritables inspirateurs et initiateurs de la Croix-Rouge ont été le curé de Castiglione et ses paroissiens, dont on sait le charitable dévouement au lendemain de la bataille de Solferino. S'adressant à ses concitoyens dans une brochure parue après sa mort (*Epilogo d'una polemica marginale al fatto d'arme di Solferino*, Brescia, Tip. Istituto Artigianelli, 1954, 24 p.), M. Arturo Miglio rend à Henri Dunant ce qui lui appartient. C'est uniquement à titre de curiosité que nous mentionnons cette polémique, qui n'a de rapport avec l'histoire de Genève qu'au travers de la personne de Dunant.

Plus d'une fois, ces dernières années, nous avons signalé le renouveau d'intérêt dont bénéficient la personne et la pensée de Sismondi. En voici une nouvelle preuve : en 1954, l'Université de Zurich a conféré le doctorat ès lettres à M. Hans-Rudolf Felder dont la thèse est intitulée *Simonde de Sismondi, Gedanken über Freiheit* (Lucerne, 1954, Buchdruckerei H. Studer A.G.). L'auteur y analyse avec perspicacité la notion de liberté, telle qu'on la trouve constamment invoquée dans l'œuvre du penseur genevois ; il en montre les fondements moraux et spirituels, la nature particulière.

Stendhal a plus d'une fois passé par Genève ; il y a même séjourné. A la ville, au caractère et aux mœurs de ses habitants, il a consacré bien des pages, éparées dans sa *Correspondance*, dans son *Journal*,

dans ses *Mémoires d'un touriste*, ailleurs encore. M. Alexis François a eu l'heureuse idée de les grouper. Dans son *Stendhal à Genève* (La Baconnière, 1954, 192 p., 4 pl. hors texte), il présente, commente et annote avec une sûre érudition ces textes dont aucun n'est indifférent.

Il n'est en effet guère d'étranger qui ait su formuler sur Genève et les Genevois des jugements plus pénétrants que Stendhal. En les analysant, en recherchant les sources et les informateurs de l'illustre écrivain, en montrant les relations qu'il a eues avec les gens « du haut » et avec ceux « du bas », M. François nous donne une belle étude d'histoire littéraire générale et d'histoire locale.

Descendant de Michel-Ange, compagnon de Gracchus Babeuf, Philippe Buonarroti a été un des premiers théoriciens du communisme. De 1806 à 1823, il vécut à Genève. Les circonstances de son départ étaient mal connues. Des historiens récents (Chapuisat, Ruchon) l'ont cru volontaire. De patientes recherches dans les archives genevoises, vaudoises et fédérales ont permis à M. Maurice Pianzola de démontrer qu'en réalité Buonarroti a été expulsé, non sans peine d'ailleurs, à la suite des démarches faites auprès du Directoire fédéral par la diplomatie autrichienne, appuyée par celle des autres pays de la Sainte-Alliance, que la présence de libéraux et de révolutionnaires actifs en Suisse exaspérait. Dans les *Cahiers internationaux* (numéro 61, Paris, décembre 1954, p. 53-66), M. Pianzola publie à ce sujet un article solidement documenté et très suggestif : « La mystérieuse expulsion de Philippe Buonarroti ».

Dans l'*Almanach du Vieux-Genève*, où il avait déjà publié en 1952 une étude sur « Genève et la Pologne au cours des siècles », M. Tadeusz Stark évoque cette année les étroites relations d'amitié qui ont uni la famille du général Dufour à la comtesse Claudine Potocka et à quelques-uns de ses compatriotes. Cette notice, qui est fondée sur l'étude de documents inédits, est intitulée : « La famille du général Dufour et les Polonais ».

Olivier REVERDIN.